

## **Quatre nouveaux comités du CA de l'ARJC**

par Suzanne Ouellet

L'Association récréative « Les Jardins du Château » (ARJC) a connu un dynamisme remarquable au cours de l'année 2013. En effet, le Conseil d'administration (CA) a créé quatre nouveaux comités pour satisfaire aux exigences croissantes en matière de services fournis aux membres et à la nécessité de se doter de saines pratiques de gestion pour rentabiliser le Château Monsarrat.

Ces comités sont les suivants :

- Le Comité de coordination des activités (CCA) qui a principalement pour mandat de cibler, d'organiser et de coordonner des activités destinées aux membres. Il vise ainsi à rassembler les diverses copropriétés qui forment cette association. Le CCA est présentement composé de sept membres provenant des syndicats, dont au moins deux du CA.
- Le Comité de vérification interne (CVI) qui a essentiellement pour mandat de procéder au contrôle mensuel des finances et des activités de l'ARJC et d'appliquer ses normes en ce qui concerne les stratégies de rentabilisation. Le comité est formé de quatre membres du CA, dont le président, la vice-présidente et la trésorière.
- Le Comité du marketing (CM) qui a pour mandat, dans sa version embryonnaire, de développer davantage les services aux membres et de parfaire les stratégies de rentabilisation. En ce moment, le CM est composé de six membres, dont trois du CA.
- Le Comité de la piscine (CP) qui a pour mandat de fournir des recommandations au CA, lesquelles couvrent tous les aspects de son fonctionnement : la sécurité, la réglementation, les communications aux membres et les soumissions en vue de trouver un fournisseur de services. Le CP est composé de six membres, dont trois du CA.

Ces comités mobilisent une vingtaine de membres engagés qui ne négligent aucun effort pour faire de notre milieu un endroit unique dans la région.